



## **EXTRAITS DU RAPPORT**

### **CONCOURS OCTA SD 2024**

Placées sous la présidence du général de division **Olivier NICOUD**, les épreuves du concours OCTA SD 2024 se sont déroulées conformément aux textes de référence.

**Douze places (9) étaient offertes à ce concours.**

#### **I – ORGANISATION ET DÉROULEMENT DU CONCOURS**

**Trente et un (31)** candidats ont déposé un dossier de candidature. **Trente et un (31)** ont été autorisés à concourir. **Vingt-neuf (29)** candidats se sont présentés aux épreuves d'admissibilité.

**Dix-huit (18)** ont été déclarés admissibles et se sont présentés.

**Neuf (9)** candidats ont été admis.

#### **11 – Déroulement de l'épreuve d'admissibilité**

L'épreuve d'admissibilité s'est déroulée le **mardi 09 janvier 2024** à NOISY-LE-GRAND (Centrex). Quatre candidats ont composé en outre-mer (Guyane, Guadeloupe et à La Réunion).

Conformément à l'arrêté de deuxième référence, celle-ci comprenait deux épreuves écrites :

- **une épreuve de culture générale (durée : 4 heures, coefficient 5) :**

L'épreuve de culture générale consiste en une dissertation sur un sujet d'ordre général relatif à l'évolution des idées et des faits politiques, économiques et sociaux en France et dans le monde depuis le début du XXe siècle.

Cette épreuve a pour but d'apprécier les connaissances générales, les idées personnelles et les qualités de style des candidats ainsi que leurs capacités d'analyse et de méthode.

- **une épreuve de synthèse de dossier (durée : 3 heures, coefficient 5) :**

Cette épreuve vise à déterminer l'aptitude des candidats à dégager les idées essentielles d'un dossier portant sur un sujet d'ordre général ou professionnel.

Cette épreuve porte sur un dossier comprenant entre 20 et 30 pages.

La note de synthèse est construite selon un plan classique : introduction, développement, conclusion. Elle est entièrement rédigée. Seules les grandes parties peuvent éventuellement être précédées d'un titre. Elle doit être objective, dénuée d'appréciation personnelle.

Le candidat doit rédiger en 600 mots (tolérance + 10 %) une note de synthèse claire, précise et concise.

#### **12 – Déroulement des épreuves orales et sportives d'admission**

- **une épreuve d'aptitude générale (durée : 50 minutes, dont 20 minutes de préparation, coefficient 6) :**

Cette épreuve vise à mettre en valeur l'aptitude du candidat à l'état d'officier du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale au regard de sa personnalité et de sa motivation ainsi que de sa culture générale, ses facultés d'expression et de raisonnement, sa vivacité d'esprit, son équilibre émotionnel.

Elle comporte :

- un entretien individuel réalisé par un psychologue, destiné à éclairer le président du jury sur l'adaptabilité du candidat à l'emploi. Cet entretien ne nécessite aucune préparation particulière et comprend des tests écrits et un entretien oral ;
- un entretien individuel du candidat avec le président du jury assisté d'un ou de plusieurs examinateurs. Pour cet entretien, le président du jury dispose, à titre indicatif, du dossier du candidat. Le candidat tire au sort un sujet. Il peut, s'il le souhaite, tirer un second sujet. Le temps pris pour définitivement exprimer son choix est décompté sur son temps de préparation de vingt minutes. L'entretien débute par un exposé de dix minutes sur un thème général se rapportant à des idées ou à des faits dont la connaissance est nécessaire à la compréhension du monde contemporain. Il se poursuit sous la forme d'un dialogue avec le jury.

- **une épreuve de langue étrangère (durée : 50 minutes, dont 20 minutes de préparation, coefficient 2) :**

Le candidat a le choix de la langue : anglaise, allemande, espagnole ou italienne.

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est interdit. Après tirage au sort du texte support de l'interrogation, le candidat dispose d'un temps de préparation de vingt minutes.

Cette épreuve débute par une version. Le candidat traduit tout ou partie d'un texte rédigé en langue étrangère dans la langue française puis commente ce texte issu de la presse, portant sur un sujet d'actualité ou de société. L'épreuve se poursuit par un entretien d'ordre général avec le ou les examinateurs. Le commentaire et l'entretien s'effectuent dans la langue étrangère choisie.

- **des épreuves sportives (moyenne des notes affectée du coefficient 2) :**

- épreuve de natation (50 mètres nage libre) ;
- course de demi-fond (3000 mètres) ;
- tractions ou appuis faciaux et gainage ventral.

## **II – ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ**

### **21 – Culture générale**

Le sujet était :

**« Ce qui constitue une nation, ce n'est pas de parler la même langue, ou d'appartenir à un groupe ethnographique commun, c'est d'avoir fait ensemble de grandes choses dans le passé et de vouloir en faire encore dans l'avenir. » Ernest Renan**

**Selon vous, la France constitue t-elle encore une Nation ? »**

Les notes vont de **02/20 à 13,20/20** pour une moyenne de **06,67/20 (08,76 en 2023)**. 6 copies reçoivent une note éliminatoire c'est-à-dire inférieure à **5 (9 en 2023)**.

#### **Remarques sur le fond**

Il est probable que les candidats n'aient pas osé traiter une partie du sujet, en pensant sortir de la neutralité politique sur les attendus de la deuxième partie : immigration massive, communautarisme, terrorisme ...

Le sujet nécessite de maîtriser la définition d'une nation, dans sa conception française, définie par Ernest RENAN lors d'une conférence à la Sorbonne en 1882.

Mais les candidats mélangent la notion de nation et l'action du gouvernement

Les copies semblent dans des exemples inadaptés et souvent hors sujet. Ils enchaînent les banalités au détriment d'une argumentation construite.

### **Suggestions diverses**

Les candidats ne sont pas préparés à cette épreuve. Ils doivent s'appuyer sur la « revue d'étude » proposée par la gendarmerie.

### **22 – Synthèse de dossier**

Le sujet était :

**« L'adhésion de la Turquie à l'Union européenne »**

Les notes vont de **0 à 15,5/20** et la moyenne générale est de **08,56/20 (08,24 en 2023)**. 5 copies reçoivent une note éliminatoire c'est à dire inférieur à **5 (12 en 2023)**.

### **Remarques sur le fond**

Quelques contresens et mauvaises interprétations des documents. Les candidats ont du mal à proposer une réflexion pertinente sur le sujet. Ils manquent de culture générale notamment sur les enjeux géopolitiques, ce qui ne leur permet pas d'annoncer une problématique appropriée ou de réaliser une réelle ouverture dans leur conclusion.

La syntaxe est souvent hasardeuse, avec un style et un vocabulaire employés peu soutenus relevant d'un langage oral. Les copies sont parfois incompréhensibles tant les mots sont mal employés.

### **Suggestions diverses**

Les candidats doivent s'attacher à mieux se préparer tant sur la forme, qui ne devrait pas appeler de remarques ou pénaliser les candidats, que sur la réflexion à mener dans ce type d'exercice.

## **III – ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES D'ADMISSION**

La phase d'admission s'est déroulée du mardi 12 mars au jeudi 14 mars 2024 pour les épreuves orales et le vendredi 15 mars 2024 pour les épreuves sportives à l'école des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN) à Melun (77).

### **31 – Épreuve d'aptitude générale**

Les notes s'échelonnent de **07 à 17,50/20** et la moyenne générale est de **12,0833/20 (09,53 en 2023)**.

### **311 - Remarques sur la forme**

Les candidats doivent apporter une attention égale aux deux membres du jury. Cette année, le second membre du jury a souvent été ignoré et parfois pas du tout salué.

La présentation des candidats s'est améliorée cette année par rapport aux remarques

formulées l'an dernier. Néanmoins, la tenue de certains est encore approximative et remarquée par les membres du jury : salut peu militaire, ou salut oublié en fin d'épreuve, mouvement du quart de tour ou du demi-tour mal maîtrisé au moment de quitter la pièce, absence des décorations mentionnées dans la FIR, multiples barrettes individuelles mises bout à bout au lieu d'une barrette collective, même médaille dupliquée avec deux agrafes différentes.

Certains candidats, en plus d'être insuffisamment préparés, ont semblé peu sûrs d'eux, n'arrivant pas à dépasser leur timidité naturelle ou à évacuer un stress trop important qui est venu parasiter leur prestation à l'oral.

Le tableau papier est utilisé quasiment systématiquement, ce qui constitue une aide pour le candidat comme pour le jury. Néanmoins, trop peu de candidats ont vraiment mis à profit cette utilisation en l'incluant de façon dynamique dans leur exposé, tandis que certains n'ont pas soigné leur écriture ou ont commis des fautes d'orthographe dans leur(s) planche(s).

Peu de candidats maîtrisent réellement le traitement à l'oral d'un sujet de culture générale et nombre d'entre eux sont assez loin du niveau d'exigence attendu, notamment en termes de structure de l'exposé (introduction, définition des termes du sujet, problématisation, idée maîtresse, plan, démonstration, conclusion et ouverture).

Enfin, trop peu de candidats ont su profiter des 10 minutes d'oral proposé, la majorité s'arrêtant entre 6 et 8 minutes de présentation, plusieurs étant au minimum entre 3 et 5.

### **312 - Remarques sur le fond**

Le niveau de connaissance des candidats est fort heureusement moins faible que celui de l'an dernier.

Néanmoins, des fragilités sont relevées tant sur le fond que sur la forme : certains candidats ont réalisé des hors sujets, faisant des contre-sens assez inquiétants (confondant les sociétés et les entreprises, le nouvel ordre mondial et la mondialisation), d'autres ont à peine effleuré le sujet, quand enfin un candidat a produit une prestation orale agrégeant une suite de chiffres, dates et autres faits sans liens entre eux et sans aucune logique, laissant le sentiment de concaténer en quantité au détriment de la qualité et laissant le jury faire le tri.

Il est en effet difficilement acceptable à ce niveau, sauf à trouver de grosses excuses dues à un énorme stress, d'entendre que la Russie fait partie de l'OTAN, que l'Angleterre a été un des pays fondateurs de la Communauté Économique Européenne, ou que l'opium est réduit à un vecteur de bien-être (le sport est-il l'opium des sociétés contemporaines).

Contre-intuitivement, le temps de préparation, limité à 20 minutes, incitant à vouloir aller à l'essentiel, les quelques minutes que l'on doit consacrer à l'analyse du sujet sont fondamentales pour prendre un bon départ et ne pas fermer trop de portes trop vite.

Globalement, on est donc assez loin du niveau attendu pour de futurs officiers de la gendarmerie, qui se retrouveront rapidement en situation d'interactions avec des alter-ego civils (attachés et directeurs), des autorités administratives (sous-préfets et préfets) et politiques (élus locaux et départementaux) avec lesquels un minimum de pré-requis et de connaissances sur le monde contemporain dans son acceptation large (géopolitique, économie, défense, Europe, environnement, énergie, citoyenneté, etc.) seront nécessaires.

La poursuite du dialogue avec le jury a révélé que les connaissances du futur métier pour lesquels les candidats postulent sont également lacunaires. Très peu de candidats ont fait l'effort de se renseigner sur les métiers qu'offre ce statut auprès d'OCTA en poste ou d'élèves-officiers actuellement à l'EONG et se sont limités à une exploitation de données

internet.

Beaucoup d'entre eux peinent également à expliquer leur motivation pour accéder à l'épaulette, autre que le classique « je veux commander, je souhaite avoir des responsabilités » qui, sans plus d'approfondissement, sonne plutôt creux.

### **32 – Épreuve de langues étrangères**

Les notes s'échelonnent de **04 à 13,5/20**.

**Le déroulement de l'épreuve :** Chaque candidat bénéficie de 20 minutes pour lire et préparer un commentaire de texte portant sur un court article de presse issu d'un journal. Bien que les articles proposés portent sur des sujets très variés, il est toujours possible de lier ceux-ci aux missions de la gendarmerie.

Une fois le texte préparé, le candidat se rend dans la salle d'examen. Il est attendu de celui-ci qu'il se présente dans la langue choisie (prénom, nom et service/unité d'affectation actuelle).

Si le jury est composé d'au moins un personnel militaire, il convient de s'adresser à lui (sauf les candidats de Cat B). Le personnel militaire le met ensuite au repos et l'invite à choisir entre la position assise ou debout durant les 30 minutes d'épreuve.

La première partie de l'examen consiste à lire une partie du texte afin d'évaluer la prononciation du candidat et sa fluidité de lecture, puis il lui est demandé de traduire cette même partie. Le candidat peut relire chaque phrase dans sa tête avant de trouver une traduction convenable et de la restituer au jury. Le jury n'impose pas une traduction « directe » qui exigerait du candidat une traduction simultanée à la lecture du texte.

Une fois la traduction réalisée, le candidat expose les idées majeures de l'article en s'efforçant de structurer son propos et en développant le sujet en fonction des connaissances personnelles et professionnelles. Ensuite, un échange a lieu avec le jury concernant l'article étudié et les pistes de réflexion personnelles proposées par le candidat.

Enfin, le jury demande au candidat de se présenter, de présenter son parcours ainsi que ses motivations pour passer le concours OCTA SD, ce qui donne lieu à un dernier échange avec le jury, puis il est mis fin à l'épreuve orale.

Une bonne gestion du temps par le candidat est très appréciée des examinateurs.

Cette épreuve dure au total 50 minutes pour le candidat (20 minutes de préparation et 30 minutes face au jury). 13 candidats se sont présentés à l'épreuve d'anglais et 5 à l'épreuve d'espagnol.

### **ESPAGNOL**

L'épreuve linguistique comportant plusieurs phases, les candidats doivent être rassurés dans la mesure où, même en cas d'incompréhension du texte, ils pourront s'exprimer sur d'autres sujets au cours de l'entretien.

#### **Remarques sur la forme**

La plupart des candidats ont fait un effort afin de se présenter réglementairement en espagnol, cependant leur attention doit être attirée sur la nécessité de prendre en compte la totalité du jury (militaire et civil) lors de cette présentation.

Les candidats apparaissent dans l'ensemble plutôt stressés, sans doute en raison d'un niveau linguistique faible qui ne leur permet pas de comprendre des textes authentiques et en relation avec l'actualité. Ainsi, la lecture à voix haute d'une partie du texte manque

souvent de fluidité et de rythme.

La traduction est pour la plupart des candidats entachée de nombreux contresens en raison d'un manque de vocabulaire et de la méconnaissance de certaines constructions grammaticales. Lors de l'entretien, une part importante des candidats ne conjugue pas les verbes employés et ne réussit pas à se déplacer sur la frise temporelle (présent, passé, futur).

Très peu de candidats ont été en mesure de construire leur discours de manière structurée, or, c'est ce qui leur est demandé. Les réponses aux questions posées doivent constituer des phrases construites correctement, tant sur le plan de la syntaxe que de la grammaire.

Face à l'incapacité des candidats à construire leur exposé, de nombreuses questions ont dû être posées. Dans ce cas, les réponses ont le plus souvent consisté en un ou deux mots là où étaient attendues des phrases construites. L'exercice de l'interaction se résume malheureusement à un « jeu » de questions/réponses sans prise de risque de la part du candidat. Beaucoup trop de pauses, de bugs, de silences pour tous. Il a été difficile pour les candidats de faire preuve d'emphase, de rythme, de force de conviction.

Aucun candidat n'a utilisé le paper-board.

### **Remarques sur le fond**

Le niveau linguistique des candidats est très faible. Nombre de candidats ne se sont pas préparés suffisamment en amont de l'épreuve. Celle-ci nécessite de détenir un niveau linguistique correct (bon niveau de fin d'études générales) qui doit être entretenu. Une multitude de sites internet gratuits proposent des exercices permettant de pratiquer différentes langues.

Une connaissance de l'actualité nationale et internationale est nécessaire pour pouvoir argumenter et commenter les textes qui traitent le plus souvent de sujets d'actualité, difficile pour eux de créer des liens et d'exprimer leurs idées, qui plus est en espagnol. 4 candidats sur 5 ont préparé la présentation. Ils sont, à ce moment-là, en capacité de s'exprimer avec aisance et fluidité car ils ont appris leur texte. Dans l'exercice de l'interaction évaluée sur 5 points, le candidat doit pouvoir s'appuyer sur ses compétences pour réagir adéquatement aux questions, aux contradictions et savoir réorienter le débat. C'est un attendu de l'épreuve.

Aucun candidat ne réussit à argumenter, à l'inverse la plupart ont su exprimer une opinion. Les phrases sont simples et courtes.

### **Suggestions diverses**

Les candidats doivent, très en amont de leur inscription, se préparer aux épreuves du concours, consulter les textes de références qui fixent le programme et le déroulement des épreuves et consulter les annales disponibles sur internet.

Pour l'épreuve de langue en particulier, ils ne doivent pas hésiter à suivre une préparation spécifique en ayant recours à des sites spécialisés et en lisant régulièrement des articles de presse en langue espagnole ou encore en visualisant en VO les chaînes de télévision espagnoles.

Pour la lecture, il y a lieu de s'appliquer pour montrer que l'on comprend ce que l'on lit. Pour la phase traduction, il est important de traduire l'intégralité de la phrase afin d'en préserver le sens en prenant en compte d'éventuelles tournures idiomatiques plutôt que de chercher à traduire mot à mot.

Pour le commentaire, celui-ci doit être construit afin de présenter le sujet traité par le texte, de commenter ce qui constitue le plus souvent une actualité, d'exposer le point de vue de l'auteur puis de conclure en apportant une touche personnelle sur la thématique traitée.

Il serait utile pour les candidats de prendre contact avec le CNFLIG (Centre national de formation aux langues et à l'international de la gendarmerie) afin de :

- recevoir la CNFLIG Weekly (département d'anglais), actualités, exercices et corrigés ;
- recevoir une présentation de la gendarmerie nationale, disponible en allemand, anglais, arabe, espagnol, italien ;
- connaître les modalités pour réaliser sur Gendform des parcours de formation type « Préparation linguistique » ;
- suivre un stage linguistique, type UOPS, au CNFLIG à Rochefort.

## **ANGLAIS**

### **Lecture**

Le candidat est généralement stressé pendant cette première phase de l'épreuve. Il s'agit pourtant de proposer une lecture naturelle et fluide.

Cette année encore, les fautes de prononciation sur des mots simples en lien avec le thème de la police/justice étaient nombreuses :

« crime » souvent prononcé « cream » au lieu de « Craïm » , la finale « ed » des verbes au prétérit ou au participe passé prononcée « éd », oubli des pluriels, « officer », prononcé « offisher » au lieu de « offisseur », « police » prononcé « polaïce »...

Par ailleurs, les nombres (entiers et décimaux), les dates et les symboles monétaires (ex : £) posent un réel souci de lecture aussi et le jury est souvent amené à aider les candidats pour poursuivre leur lecture.

### **Traduction**

Eu égard à l'ordre des mots en français et en anglais, la traduction ne peut se faire que phrase par phrase et non mot par mot : nous invitons les candidats à lire chaque phrase entièrement puis à réfléchir à une traduction adaptée et cohérente afin de la proposer ensuite au jury.

L'exercice de version n'a pas été très bien réussi en général. En effet, seul 1 candidat sur 13 a proposé une traduction fidèle au texte initial, en remaniant la syntaxe de certaines phrases pour une restitution des idées en « bon français ».

La majorité a éprouvé des difficultés importantes et les points attribués pour cette partie n'ont pas ou peu dépassé la moyenne. Faux-sens, contresens, non-sens et omissions ont été nombreux et préjudiciables à une traduction intelligible du passage sélectionné.

3 candidates étaient dans l'incapacité de produire une traduction intelligible en français, sans que cela amène une réflexion de leur part et, qui plus est, sans aucun lien avec les idées évoquées pendant la phase de commentaire. Le manque de vocabulaire est, certes, un frein important pour une traduction réussie mais nous rappelons aux candidats qu'il est souvent possible de déterminer le sens d'un mot ou d'une expression en s'aidant du contexte ou de ses autres occurrences dans le document.

Il n'est pas judicieux « d'oublier » de traduire certains termes lorsque ceux-ci sont inconnus du candidat.

Enfin, certains mots tels que « law-enforcement », « police station », « traffic stop », « stabbing », « convicted », « threat », « figures », « indictment », « video footage », « location », « rape »... devraient être connus lorsqu'il s'agit de préparer un concours d'entrée en école d'officiers de gendarmerie.

### Commentaire

Très peu de candidats ont su faire preuve de méthode concernant le commentaire de texte. La structure « intro / développement / conclusion-ouverture » et l'utilisation des connecteurs logiques pour la cohérence du propos ont fait défaut dans la majorité des prestations. Seules quelques idées rapidement prélevées dans le texte étaient exposées, sans rentrer dans le détail (moins de 2 minutes), et le candidat se retrouvait vite dans l'attente des questions des examinateurs.

Les sujets des textes n'ont pas été compris pour 8 candidats sur 13. Les restitutions ont généralement manqué de précisions et de **proposition de conclusion personnelle** alors que les articles de presse sélectionnés **se prêtaient systématiquement à une ouverture en lien avec le monde de la gendarmerie**, propre à engager un débat intéressant avec le jury. Il est évident qu'une conclusion étoffée, avec mise en perspective de la thématique en fonction de la culture professionnelle et des connaissances personnelles permet au candidat de marquer des points.

**La quasi-totalité des candidats n'a pas utilisé le paper-board. Ceux qui l'ont fait se sont contentés de noter le titre.**

### Présentation personnelle

12 candidat sur 13 s'étaient préparés à cette partie de l'épreuve et ont donc proposé une présentation personnelle détaillée et cohérente. Les termes « disponibilité », « formation », « actuellement », « valeurs de la gendarmerie », « immobilier » ne sont pas connus en anglais ainsi que les expressions « réaliser une mission », « stage », « adaptabilité », « groupement de gendarmerie...etc. ).

Le vocabulaire professionnel était bien souvent très approximatif (ex : « unity » au lieu de « unit/BCU ), la prononciation maladroite (ex : le mot « officer » prononcé « offisher » ou « ofaïseur » au lieu d' « ofisseu(r) ») de et les tournures syntaxiques étaient souvent erronées. Peu de candidats ont su manipuler les temps verbaux du passé avec aisance. Le présent simple était souvent de mise (avec omission fréquente du « s » à la troisième personne du singulier) et l'emploi des prépositions de temps et de lieu très aléatoire.

Le jury a laissé chaque candidat s'exprimer avant d'intervenir avec des questions de précision sur les propos du candidat ou des questions d'ordre général sur les motivations pour passer ce concours, son expérience de la gendarmerie, la formation attendue à l'EOGN, sur le poste d'officier, sur les qualités d'un bon officier...

Le nombre de candidats qui ont réussi à convaincre le jury de leur motivation à devenir officier et qui n'hésitaient pas à répondre de manière exhaustive en développant leur propos sans que le jury doive intervenir était très mince (3). Les réponses étaient trop souvent très courtes et les prises d'initiative dans l'échange trop peu nombreuses. Le manque de vocabulaire et d'entraînement à l'oral étaient flagrants.

### Bilan et suggestions

Sur les 13 candidats, les notes pour cette épreuve sont comprises entre 04 et 13,5/20 avec une moyenne totale de 8,57/20. Le niveau d'anglais est, cette année, très bas. Les candidats ne devraient pas attendre les questions et interventions du jury pour relancer et développer leurs propos. **L'initiative dans la prise de parole est recherchée et appréciée par le jury. Certains candidats ont semblé montrer un engagement faible et une motivation qui ne semblent pas en adéquation avec leur désir de passer ce concours.**

### **Conseils aux futurs candidats**

Les candidats devraient se présenter face au jury en connaissant les différentes phases de l'oral, **en n'oubliant pas, d'entrée de jeu, de se présenter militairement en anglais.**

La lecture régulière de la presse anglophone et la connaissance des sujets majeurs de l'actualité (+ phonétique des mot-clés : ex: « cyber crime » souvent prononcé « Sibeur krim » au lieu de « saïbeur kraïm ») est impérative pour étoffer la présentation de l'article le jour de l'entretien. La lecture de la presse francophone n'est pas à négliger non plus car elle permet de faciliter certaines traductions techniques en version.

**Le CNFLIG de Rochefort publie une revue de presse anglophone intitulée « CNFLIG Weekly » chaque semaine. Les candidats peuvent s'y abonner en amont du concours en envoyant un courriel à « langues-formations-examens@gendarmerie.interieur.gouv.fr ».**

Le CNFLIG a également conçu un module de réappropriation de l'anglais professionnel, disponible via le lien suivant :

<https://docpro.gendarmerie.fr/formation/cours-gendform/langues-etrangeres>.

Enfin, un document de présentation de la gendarmerie en anglais et un lexique d'anglais professionnel sont récupérables via :

<http://eg-rochefort.gendarmerie.fr/documentations/645-lexique>.

La méthodologie du commentaire de texte devrait être davantage maîtrisée (intro, développement avec connecteurs logiques et transitions/ conclusion/ouverture en tenant compte de la culture personnelle et professionnelle). Il revient au candidat de mener « sa barque » et de stratégiquement orienter le jury sur un sujet « connu ». L'apport de connaissances professionnelles et/ou personnelles en fin de commentaire ou tout au long de l'analyse du texte est largement apprécié par le jury.

**Il semble judicieux de préparer la présentation personnelle bien en amont pour pouvoir en parler de manière fluide et naturelle devant le jury. L'emploi des temps verbaux doit constituer une révision rigoureuse ainsi que l'apprentissage du lexique spécialisé du corps technique et administratif. Le candidat ne doit pas être surpris d'avoir des questions sur cette partie et doit impérativement savoir les anticiper.**

### **33 – Épreuves sportives**

Les notes vont de **06/20 à 12,33/20** et la moyenne générale est de **08,99/20 (07,60 en 2023)**.

Les épreuves se sont déroulées dans les infrastructures municipales à Melun et au gymnase de l'EONGN.

### **Remarques sur le fond**

Le niveau global des candidats est très moyen. Les candidats sont particulièrement mal préparés notamment sur l'épreuve du 50 m nage libre.

## **CONCLUSION**

Au regard du niveau général, 9 candidats (8F – 1H) ont été déclarés admis.

Pour pouvoir se préparer intelligemment et efficacement, les futurs candidats doivent impérativement intégrer **LA** remarque récurrente à l'ensemble des commissions, la nécessité d'une meilleure préparation, plus en amont et plus régulière, sur l'ensemble des épreuves dont aucune ne doit être sous-estimée, au travers de 3 axes fondamentaux :

- s'approprier les objectifs du concours, tels que définis en annexe de l'arrêté mentionné en 1<sup>ère</sup> référence et qui en précisent le niveau d'exigence : au-delà des dispositions techniques précisées dans les différents articles, les annexes définissent les objectifs concrets des différentes épreuves, que les différentes commissions reprennent pour élaborer leurs grilles d'évaluation ;
- travailler, en fonction de ses fragilités, à la fois sur la forme (méthodologie de la construction de son discours) que sur le fond (fiches de révision synthétiques qui couvrent l'ensemble des domaines identifiés comme importants ;
- préparer et rôder en amont tout ce qui peut l'être (présentation, motivation, performances sportives).

Enfin, comme l'an dernier, il est dans l'intérêt de tous, soit dans l'optique d'une nouvelle candidature, soit dans l'optique de la scolarité et des futures fonctions, de considérer comme perfectible le niveau de cette année compte tenu de ses différentes notes. Pour les lauréats, les déficits, sur le fond comme sur la forme, non comblés avant la scolarité, pourront porter préjudice dans le cadre de la formation universitaire ou professionnelle, et/ou en première affectation dans le cadre des analyses et des livrables aux autorités d'emploi ou dans les réunions avec l'extérieur.

**Le général de division Olivier NICLOUD**  
**Président du jury**